

La Fête de la Fédération et le Serment Fédératif *Aussac (1790)*

Aujourd'hui, quatorze juillet 1790, jour de la fédération générale, Nous, premier officier municipal, M. le *Maire* étant indisposé, et. autres officiers municipaux et notables formant le *Conseil* général de la commune, nous sommes assemblés en l'église sur les dix heures du matin, où se sont trouvés les deux compagnies des gardes nationales et tous les habitants de la commune, d'après la convocation qui en avait été faite la veille à l'effet d'y prêter le serment fédératif.

De suite, M. le *Curé* a dit la messe; il a annoncé ensuite qu'il chanterait les vêpres à deux heures et, comme il n'était point encore midi, il s'est retiré chez lui. Toute la commune est sortie de l'église. A midi, M. le curé est revenu. M. *Puymoyen*, sous-lieutenant de la compagnie des chasseurs, est monté en chaire, a fait lecture de l'adresse des citoyens de *Paris* à tous les *Français*, des décrets de l'*Assemblée* nationale et autres pièces relatives à la dite fédération. Il a ensuite après avoir engagé tout le monde à se bien pénétrer de ce qu'il allait faire, prononcer le serment en disant "*Nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèles à la nation, à la loi, au roi, d'être fidèles observateurs des décrets de l'Assemblée nationale, de protéger toutes les propriétés individuelles et de demeurer inviolablement attaché et unis comme doivent l'être de véritables frères, et de maintenir cette union et cette fraternité qui seule, peut faire le bonheur de tous les Français.*"

M. *Puymoyen* a annoncé que tout le monde pouvait se retirer jusqu'à deux heures. A deux heures, tout le monde s'étant rendu, M. le curé a commencé vêpres et les a finies en chantant le *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem*. M. *Puymoyen* a dit ensuite qu'il avait fait dresser un feu sur le grand chemin, près du bois de M. *Hériard*, qu'il invitait tout le monde à s'y rendre, à quoi chacun a répondu que oui; le curé à la tête, tous sont partis, et, arrivés à l'endroit, M. le curé y a mis le feu et chacun s'est mis à chanter, à danser, et tout le reste de la journée s'est passé dans le plaisir, la joie et l'allégresse.

✱